

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire
Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*
Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,

L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans *Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH*.....11

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,

Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....25

KENGNI Simplicie Aimé,

De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang 45

NGANMO FOYET Marie Michèle,

Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans *Quand saigne le palmier* de Charly-Gabriel Mbock.....63

NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,

Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....77

NATAMA Tilado Jérôme

La sémantique du complément déterminatif dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi.....95

LONFO Pegwendé Macaire,

L'adjectif qualificatif et sa portée dans *le ventre de l'atlantique* de Fatou Diome.....107

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,

Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....119

MFOUTOU Prisca Aubain

Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....139

N'GUESSAN KONAN Lazare	
Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de Ahmadou Kourouma.....	153
KIMIA Guy Gerard-Briand	
L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...	169
DOUMBIA Siaka ,	
Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture au fondamental.....	185
VARIA	
N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,	
Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à l'école Fatima fille a Bangui en république centrafricaine.....	199
EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,	
Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi, langue kwa de Côte d'Ivoire.....	217
DAOUDA FOFANA	
Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique : entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....	231
KANGA Hervé N'guessan	
La prose, terreau moderne de la production poétique.....	243

- KLEMPERER V. 1947, 1996, *LTI, La Langue du Troisième Reich, carnet d'un philologue* (traduit de l'allemand et annoté par Elisabeth Guillot), Paris, Albin Michel.
- LAKOFF G. et Johnson M., 2014, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LE MITOUARD E., 2017, *Le Parisien*, Interview, 2 mars.
- MAURIAC F., 1933, *Le Romancier et ses personnages*, Paris, Corrêa.
- MEMMI A., 1962, *Portrait d'un Juif*, Paris, Gallimard.
- MEURY A., 1999, « Le langage du nazisme », *Le Monde*, 5 avril.
- PETIGNAT Y., 2016, « L'arsenic des mots », *Le Temps*, vendredi 8 janvier.
- PRSTOJEVIC A., 2005, *Le Roman face à l'histoire. Essai sur Claude Simon et Danilo Kis*, Paris, L'Harmattan.
- SERVENAY D., 2005, "Abécédaire de la machine à tuer", *Savoirs*, 26/1.

**LA SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF
DANS LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**

Tilado Jérôme NATAMA

Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

Email : tiladonatama@gmail.com

Résumé

La carte d'identité, œuvre romanesque de l'Ivoirien Jean-Marie Adiaffi, est d'une qualité littéraire et linguistique indéniable. Elle se caractérise par un emploi abondant du complément déterminatif qui transparait dès même le titre de l'œuvre. Cet article a pour objectif d'analyser les caractéristiques du complément déterminatif. En effet, la préposition « de » est la plus abondamment employée par Jean-Marie Adiaffi pour établir le complément déterminatif. Pour ce qui est de la nature du complément déterminatif, c'est le nom qui est le plus dominant au détriment des autres parties du discours. Les compléments déterminatifs, dans le roman, assument diverses fonctions telles que la qualification, la possession, la relation, la matière, la provenance, le temps et le contenu. L'étude montre que les compléments déterminatifs employés dans *La carte d'identité* ne sont pas tous des termes facultatifs.

Mots-clés : complément déterminatif, fonction, préposition, infinitif, adverbe

Summery : The novel *La carte d'identité* (The Identity Card), by the Ivorian author Jean-Marie Adiaffi, is undeniably of high literary and linguistic quality. It is characterized by the abundant use of the definite article, which is evident even in the title. This article aims to analyze the characteristics of the definite article. Indeed, the preposition "de" (of/from) is the most frequently used by Jean-Marie Adiaffi to establish the definite article. Regarding the nature of the definite article, nouns are the most dominant, to the detriment of other parts of speech. In the novel, definite articles assume various functions such as qualification, possession, relation, material, origin, time, and content. The study shows that the definite articles used in **La carte d'identité** are not all optional.

Keywords : definite article, function, preposition, infinitive, adverb

Introduction

Le roman fait partie de la catégorie des textes qui permettent à l'auteur de communiquer sa pensée au-delà du temps et de l'espace. En effet, selon J. M. Adam et A. Petitjean (1995, p. 84), « un texte est une suite bien formée d'unités (phrases, propositions, actes de langage ou d'énonciation) liées progressant vers une fin ». De cette définition, nous affirmons que *La carte d'identité* est un texte romanesque bien structuré qui a permis à Jean-Marie Adiaffi de dénoncer certaines exactions de la colonisation. Dans ce roman, l'auteur n'a ménagé aucun effort pour respecter les règles de la langue française surtout celles syntaxiques et grammaticales. Nous nous proposons donc, dans cet article, d'analyser le complément déterminatif employé abondamment par Jean-Marie Adiaffi dans son roman. Ainsi, quelle est la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé dans le roman ? Quelles sont les fonctions des compléments déterminatifs qui y sont contenus ? Tous les compléments déterminatifs contenus dans le roman sont-ils des termes facultatifs ? Les hypothèses qui découlent de ces interrogations sont les suivantes : la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé dans le roman est le nom, car l'adverbe et l'infinitif sont d'un emploi infime. Les compléments déterminatifs assument diverses fonctions dans le roman telles que la qualification, la possession, la relation, la destination, la matière, la provenance, le temps et le contenu. Tous ces compléments déterminatifs ne sont pas des termes facultatifs puisque la suppression de certains compléments déterminatifs rend asémantiques les phrases dans lesquelles ils sont employés. L'objectif du présent article est d'analyser la sémantique du complément déterminatif dans *La carte d'identité*. Pour cela, nous nous sommes appuyé sur des ouvrages théoriques de référence tels que *Le Bon usage* (2007) de Maurice Grevisse et André Goosse et la *Grammaire méthodique du français* (1999) de Martin Riegel et alii. Le travail s'organise autour de deux grandes parties à savoir l'examen de la notion de complément déterminatif et l'analyse proprement dite du complément déterminatif dans *La carte d'identité*.

1. Examen de la notion de complément déterminatif

Avant tout propos, retenons que le complément déterminatif est une composante de l'expansion du nom. En effet, l'expansion du nom est une technique qui consiste à développer une phrase en ajoutant des informations supplémentaires au nom. Les termes utilisés pour développer un nom dans une phrase sont, entre autres, l'adjectif épithète, le complément du nom, l'apposition, la proposition subordonnée relative. Dans le présent travail, notre étude porte exclusivement sur le complément du nom aussi appelé complément déterminatif.

1.1. Définition du complément déterminatif

Le complément déterminatif est un terme utilisé en grammaire française pour désigner un mot ou un groupe de mots qui complète un nom pour en préciser le sens. Il apporte une précision ou un détail sur le nom auquel il est associé. Le complément déterminatif joue donc un rôle essentiel pour enrichir la phrase et apporter plus de détails sur le nom qu'il accompagne. Il n'est pas nécessaire pour la compréhension de la phrase et peut même être supprimé. Mais dans un récit, il apporte des éléments de contexte précieux. Quelle est alors la nature du complément déterminatif ?

1.2. Nature du complément déterminatif

En rappel, le complément déterminatif est un mot ou un groupe de mots qui précise ou modifie le sens d'un nom. Il dépend toujours d'un nom et peut être de différentes natures grammaticales. En effet, selon J. PAUL (2012, p. 33), « le complément du nom peut être un nom, un GN, un pronom ou un infinitif, généralement précédés d'une préposition ». Le complément déterminatif peut donc être :

- un nom ou un groupe nominal

Exemple : Il a reçu la visite de **ses parents**.

"ses parents" est complément du nom "visite"

- un pronom

Exemple : Ce projet requiert la participation de **tous**.

"tous" est un pronom indéfini, complément du nom "participation"

- un adverbe

Exemple : La journée d'**hier** a été mouvementée.

"hier" est un adverbe de temps, complément du nom "journée"

- un infinitif

Exemple : Une machine à **laver**.

"laver" est complément du nom "machine"

Quelle qu'en soit sa nature, le complément déterminatif est relié au nom qu'il détermine par une préposition. En effet, « la préposition est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots peuvent avoir entre eux » (P. D'Ablancourt, 1838, p. 53). Mais du point de vue syntaxique, le complément déterminatif précède le nom qu'il détermine. M. Grevisse et A. Goosse (2007, p. 433) l'affirment en ces termes : « En règle générale, les compléments du nom prennent place après celui-ci. ». Le complément déterminatif peut être introduit par une préposition telle que à, de, du, en, sans, avec, contre, pour, etc. Les exemples ci-dessous sont illustratifs.

- Une machine **à** laver.
- La boîte **de** lait.
- Le bureau **du** directeur.

- Un verre **en** cristal.
- Une voie **sans** issue.
- Un appartement **avec** vue sur mer.
- Un médicament **contre** la toux.
- Un livre **pour** enfants.

En résumé, le complément déterminatif peut être de différentes natures grammaticales, mais son rôle reste toujours d'apporter une précision ou un détail supplémentaire au nom qu'il accompagne. Il occupe plusieurs fonctions dans la phrase.

1.3. Les fonctions du complément déterminatif

Le complément déterminatif est une fonction grammaticale qui enrichit ou précise le sens d'un nom. Il peut exprimer diverses relations (appartenance, origine, matière, etc.) et joue un rôle descriptif ou restrictif. Les rapports de sens entre le nom déterminé et son complément sont variés. De ce fait, les principales fonctions du complément déterminatif sont :

→ l'appartenance ou la possession

Exemple : La guitare de mon frère.

« *mon frère* » précise l'identité du propriétaire de la guitare.

→ l'origine ou la provenance

Exemple : Une recette d'Italie.

« *Italie* » précise l'origine de la recette.

→ la matière ou la composition

Exemple : Un escalier en bois.

« *bois* » donne une précision sur la matière utilisée pour construire l'escalier.

→ la qualité

Exemple : Un homme de courage.

« *courage* » exprime une qualité de l'homme.

→ le temps

Exemples : La journée d'hier a été mouvementée. Le train de dix heures.

« *hier* » précise le temps en termes de jour et « *dix heures* » précise le temps en termes d'heures.

→ la destination

Exemples : L'argent du loyer. Un verre à vin. L'avion pour Pékin.

« *loyer* » et « *vin* » précisent respectivement l'usage de l'argent et du verre.

Par contre, « *Pékin* » précise la destination de l'avion.

→ la relation

Exemples : Les fruits du manguier. Un arbre en fleur.

« *manguier* » précise la nature des fruits et « *fleur* » précise l'une des caractéristiques de l'arbre.

→ la quantification

Exemples : Un poulet de deux kilos. Une famille de dix enfants.

« deux kilos » précise le poids du poulet et « dix enfants » précise le nombre d'enfants que compte la famille.

→ la cause

Exemple : Des larmes de joie.

« joie » indique la cause des larmes.

→ le moyen

Exemple : Un moteur à propulsion nucléaire.

« propulsion nucléaire » précise la source de l'énergie du moteur.

→ le contenu

Exemple : Un pot de miel.

« miel » précise le contenu du pot.

Nous venons de faire un examen théorique du complément déterminatif. Nous allons, à présent, l'étudier dans *La carte d'identité*.

2. Le complément déterminatif dans *La carte d'identité*

Ce second point porte sur l'étude proprement dite du complément déterminatif dans le roman *La carte d'identité*. Il s'agira, pour nous, d'interroger la nature du complément déterminatif le plus abondamment employé par l'auteur. Ensuite, nous chercherons à connaître les différentes fonctions qu'occupe le complément déterminatif dans le roman. Et enfin, nous vérifierons si tous les compléments déterminatifs sont des termes facultatifs.

Mais avant d'entrer dans l'analyse, il est opportun de savoir que le nom est un élément clé dans la construction d'une phrase. La phrase est une unité syntaxique et sémantique complète qui exprime une idée, un sentiment, une action ou un état. Elle forme une « unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique » (M. Grevisse et A. Goosse, 2007, p. 22).

Le nom, qui est un élément clé dans la construction d'une phrase, suffit rarement à transmettre toutes les précisions et les informations nécessaires à la compréhension d'un énoncé. C'est à ce moment qu'intervient l'expansion du nom beaucoup employée par tous les scripteurs, en particulier les écrivains. Dans le point suivant, nous examinerons la nature du complément déterminatif, l'un des procédés de l'expansion du nom employé dans *La carte d'identité*.

2.1. La nature du complément déterminatif

Dans *La carte d'identité*, le complément déterminatif est d'un

emploi abondant. Parmi les quatre natures du complément déterminatif à savoir le nom, le pronom, l'adverbe et l'infinitif, Jean-Marie Adiaffi n'a employé que le nom, l'infinitif et l'adverbe. L'infinitif et l'adverbe ont été peu employés, car nous n'avons dénombré que trois verbes à l'infinitif qui sont compléments du nom et deux adverbes compléments du nom. Aucun pronom n'a été employé comme complément du nom. Quant aux noms, ils sont abondamment employés comme compléments du nom si bien que nous n'avons pas jugé pertinent de les dénombrer. Examinons néanmoins les compléments déterminatifs ci-dessous extraits du roman.

- [1] La grande Histoire **de France**, c'est autre chose. p. 34
- [2] Zèbre, ta figure on dirait peau **de Léopard** pour tam-tam de malheur. p. 50
- [3] L'enfant, dans sa course folle, vint se jeter dans les bras **de Méléoudouman**, au risque de le renverser. p. 99
- [4] Lui, l'irréprochable garde-floco à la belle chéchia rouge comme la calotte **d'un cardinal**. p. 8
- [5] Le quartier indigène, là-bas, enterré dans le cloaque **de la terre**, dans les fanges et marraïns. p. 17
- [6] Voici donc la clé **de l'énigme** ! p. 155
- [7] Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit **de savoir** ce dont je suis accusé ? p. 5
- [8] Cela s'appelle refus **d'obtempérer**, refus d'obéissance. p. 25
- [9] La femme travaillait dans un champ en compagnie de son mari, quand une envie furieuse **d'uriner** la prit. p. 52
- [10] Les enfants **d'aujourd'hui** ne veulent rien faire. p. 120
- [11] Batteur, qu'elle nouvelle page de gloire es-tu en train d'écrire, afin que demain, ton visage emperlé de sueur et de sang retrouve l'éclat primordial de ta beauté **d'antan** ? p. 142

Dans les exemples 1, 2 et 3, les noms « France, Léopard et Méléoudouman » sont, respectivement, compléments des noms « Histoire, peau et bras ». France est un nom propre de pays, Léopard est un nom propre d'animal et Méléoudouman est un nom propre de personne. Au niveau des exemples 4, 5 et 6, les compléments déterminatifs sont des groupes nominaux. Ainsi, « un cardinal » est complément du nom « calotte », « la terre » est complément du nom « cloaque » et « l'énigme » est complément du nom « clé ». En ce qui concerne les exemples 7, 8 et 9, les compléments déterminatifs sont des verbes à l'infinitif qui sont d'ailleurs les seuls verbes à l'infinitif contenus dans le roman qui sont compléments déterminatifs. Ainsi, « savoir » est complément du nom « droit », « obtempérer » est

complément du nom « refus » et « uriner » est complément du nom « envie ». Quant aux exemples 10 et 11, les compléments déterminatifs sont tous des adverbes de temps. En effet, « aujourd'hui » est complément du nom « enfants » et « antan » est complément du nom « beauté ». Ils constituent également les seuls adverbes contenus dans le roman qui sont des compléments déterminatifs. Quelles sont alors les fonctions que jouent les compléments déterminatifs dans le roman ?

2.2. Les fonctions du complément déterminatif

Le complément déterminatif est un mot ou un groupe de mots qui complète et précise le sens d'un nom. Il joue un rôle important dans la phrase et peut remplir différentes fonctions en fonction du contexte d'emploi. En effet, selon M. Riegel et alii (1999, p. 187),

l'interprétation du complément du nom dépend du sens propre de la préposition, mais surtout du contenu sémantique des éléments qu'elle relie. Outre les différentes nuances de temps et de lieu, le but, la cause, la manière, etc., qu'il partage avec le complément circonstanciel, le complément du nom peut indiquer (sans que la liste soit exhaustive) : la qualité (*C'était un homme d'un puritanisme amidonné*, T. Ungerer), la possession (*les biens de Paul*), la destination (*l'argent du/pour le voyage*), l'accompagnement (*une chatte avec ses petits*), la relation de la partie au tout ou de l'élément à l'ensemble (*les fruits de l'arbre*), la quantification (*un poulet de deux kilos, une famille de dix enfants*), le thème (*un colloque sur la quantification*), la matière (*un manteau de laine*), le rapport entre la forme nominalisée d'un procès (ou d'une relation) et ses actants (*l'assassinat d'Henri VI par Ravaillac*).

Martin Riegel et ses collaborateurs reconnaissent au complément déterminatif plusieurs fonctions. Il faut souligner que le complément déterminatif joue un rôle clé dans l'organisation et l'enrichissement du discours tout en ajoutant des détails importants pour préciser le sens du nom. De ce fait, dans *La carte d'identité*, le complément déterminatif joue plusieurs fonctions telles que la qualification, la possession, la relation, la destination, la matière, la provenance, le temps et le contenu.

2.2.1. La qualification

Le rôle qualificatif du complément du nom consiste à caractériser le nom et à lui attribuer une qualité intrinsèque. C'est le cas des exemples ci-dessous.

- [1] Je te dis d'enlever les menottes au prisonnier pour qu'il te donne un coup **de main**. p. 15
- [2] Oui, des sacrifices **d'hommes** aux fétiches quand vous ne les mangiez pas. p. 35
- [3] Il préfère cet ultimatum franc, direct, cette déclaration **de guerre** loyale, aux sornoiseries escarmouches. p. 36
- [4] Le commandant blanc me réclame, exige ma carte **d'identité**. p. 66
- [5] Une œuvre **d'art** est donc autant un fait esthétique que religieux. p. 74

Dans ces exemples, tous les compléments déterminatifs sont des noms. Dans les exemples 1, 2, 3 et 4, les compléments déterminatifs jouent un rôle discriminant. En effet, dans « coup de main », le complément du nom « main » a permis aux lecteurs de savoir qu'il s'agit bien d'un coup de main et non d'un coup de pied, de poing, de tête par exemple. Pour ce qui est des « sacrifices d'hommes », le complément du nom « hommes » a permis au commandant d'accuser les Africains de sacrifier des hommes aux fétiches. Le lecteur sait, de ce fait, que ce ne sont pas des animaux qui sont sacrifiés, mais des humains. Au niveau de « déclaration de guerre », le complément du nom « guerre » fait savoir aux lecteurs qu'il ne s'agit pas d'une déclaration d'amour ou tout autre type de déclaration, mais bien d'une déclaration de guerre. Quant à « carte d'identité », le complément du nom « identité » permet aux lecteurs de ne pas penser à la carte du monde, de l'Afrique, de visite, de mariage, etc. Dans l'exemple 5, le complément du nom « art » joue un rôle qualificatif et non discriminant. En effet, le complément du nom « art » confère une qualité à l'œuvre en faisant ressortir sa beauté, car une œuvre d'art met l'accent sur le beau et l'esthétique.

2.2.2. La possession

Les compléments déterminatifs précisent l'appartenance ou la possession des noms déterminés. Les exemples ci-après sont illustratifs.

- [6] Ce sont les terres **de mes ancêtres** fondateurs de ce royaume. p. 3
- [7] Lui, l'irréprochable garde-floco à la belle chéchia rouge comme la calotte **d'un cardinal**. p. 8
- [8] Etes-vous sûrs de pouvoir détruire, arracher toutes les racines **d'un baobab** ? p. 40
- [9] C'est ainsi qu'un méandre les jeta dans la cour **du notable** Abadjinan. p. 73

Dans ces exemples, les compléments déterminatifs ont permis à

Jean-Marie Adiaffi d'être plus précis et explicite. Ainsi, dans l'exemple 6, le complément du nom « mes ancêtres » permet aux lecteurs de savoir que Méléoudouman cultive fièrement les terres de ses ancêtres bien qu'il ait fait des études en France et refuse de travailler dans la fonction publique. Au niveau de l'exemple 7, le complément du nom « cardinal » précise l'identité du porteur de la calotte qui sont uniquement les cardinaux. Pour ce qui est de l'exemple 8, le complément du nom « baobab » précise que les racines appartiennent au baobab avec pour visée qu'il est impossible de détruire toutes les racines d'un baobab en mettant en exergue sa gigantissime taille. Quant à l'exemple 9, le complément du nom « notable » précise que la cour est la propriété du notable Abadjinan.

2.2.3. La relation

Les compléments déterminatifs dans les phrases ci-dessous font ressortir la relation de la partie au tout ou d'un élément à l'ensemble.

[10] Une femme enceinte prenait paisiblement son bain, derrière les maisons, dans un petit enclos fait de feuilles **de cocotier** tressées. p. 53

[11] Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui **de palme** frais dans le canari. p. 76

[12] Leur reflet dans l'eau dansait, tressaillait vaguement dans l'entrelacement des palétuviers **en fleurs**. p. 82

[13] Acculé, le père Joseph demanda du renfort à ses chrétiens pour démontrer que le tambour parleur n'était qu'un morceau **de bois** sans valeur et surtout sans pouvoir. p. 87

Dans ces exemples, nous constatons que la relation permet d'établir un lien naturel ou logique entre le nom noyau et le complément du nom. Ainsi, dans la phrase 10, le complément du nom « cocotier » précise l'identité de l'arbre d'où sont extraites les feuilles qui ont servi à la confection de l'enclos. Il existe donc un lien naturel entre le cocotier et les feuilles, car c'est le cocotier qui porte les feuilles. Au niveau de la phrase 11, le complément du nom « palme » précise la provenance du bangui. Il existe également un lien naturel entre eux, car le palmier est l'arbre d'où est extrait le bangui. Pour ce qui est de la phrase 12, le complément du nom « fleurs » donne les caractéristiques du palétuvier qui est dans une période de floraison. Il existe un lien naturel entre le palétuvier et les fleurs, mais par la même occasion, l'auteur fait une description des palétuviers. Quant à la phrase 13, le complément du nom « bois » complète le sens du nom « morceau » qui est une partie du bois, d'où leur relation logique.

2.2.4. La matière

La matière, dans ce contexte, désigne le matériau utilisé dans la fabrication d'un produit. Ainsi, les compléments déterminatifs contenus dans les phrases ci-dessous précisent la matière du nom noyau.

[14] On t'apporte à manger sur un plateau **d'argent**. p. 37

[15] Sans l'appui providentiel de la solide table **d'acajou** massif, Kakatika serait tombé devant les gardes. p. 47

[16] Tends vers moi ton regard de statue **de pierre**. p. 68

Dans la phrase 14, le complément du nom « argent » précise la matière utilisée pour fabriquer le plateau. Au niveau de la phrase 15, le complément du nom « d'acajou » fait savoir aux lecteurs que la table est fabriquée avec du bois d'acajou et ce, pour mettre en exergue sa solidité. Quant à la phrase 16, le complément du nom « pierre » précise le matériau dans lequel la statue est sculptée.

2.2.5. La provenance

La provenance est une fonction qui précise l'origine ou l'identité du complément déterminatif. C'est le cas pour les exemples ci-dessous.

[17] Ne pas répondre à une convocation **du commandant**, c'est très grave, mon ami. p. 25

[18] La lumière pâle **d'une** vieille **lampe** à pétrole permettait de deviner les formes sensuelles du corps de la nocturne baigneuse. p. 53

Dans la phrase 17, le complément du nom « commandant » précise l'identité de l'agent émetteur de la convocation. Méléoudouman, le personnage à qui la convocation est destinée n'est donc pas fou pour refuser de répondre à la convocation. Pour ce qui est de la phrase 18, le complément du nom « lampe » précise la source de la « lumière pâle ». Mais la lumière est pâle parce qu'elle provient d'une vieille lampe à pétrole.

2.2.6. Le temps

Les exemples ci-dessous comportent des compléments déterminatifs qui précisent le temps d'énonciation.

[19] Les enfants **d'aujourd'hui** ne veulent rien faire. p. 120

[20] Batteur, qu'elle nouvelle page de gloire es-tu en train d'écrire, afin que demain, ton visage emperlé de sueur et de sang retrouve l'éclat primordial de ta beauté **d'antan** ? p. 142

Dans la phrase 19, le complément déterminatif « d'aujourd'hui » complète le sens du nom « enfants » en précisant l'époque et en le comparant aux enfants d'autrefois qui étaient respectueux, obéissants et travailleurs. Quant à la phrase 20, le complément du nom « d'antan » complète le sens du nom « beauté » pour faire savoir au lecteur qu'aujourd'hui le "Batteur" est laid parce qu'il a perdu sa beauté d'antan.

2.2.7. Le contenu

Dans les exemples ci-dessous, les compléments déterminatifs précisent le contenu du nom déterminé.

[21] Vous me battez comme un sac **de riz**. p. 5

[22] Voici ma bouteille **de gin**, voici, de chaque main, deux poulets immaculés. p. 143

Dans la phrase 21, le complément du nom « riz » complète le sens du nom « sac » en précisant son contenu. De ce fait, le lecteur sait que Méléoudouman est sauvagement et violemment battu par le garde et ce, sur les ordres du commandant. Au niveau de la phrase 22, le complément du nom « gin » complète le sens du nom « bouteille » en précisant ainsi son contenu.

2.3. Les compléments déterminatifs non facultatifs

Le complément déterminatif est un terme facultatif utilisé pour développer une phrase. En effet, le développement est un procédé qui consiste à allonger une phrase en ajoutant au nom ou au verbe des termes facultatifs. Cela signifie que les termes facultatifs ne sont pas indispensables à la compréhension de la phrase. C'est le cas dans les exemples ci-dessous.

[1] Ne pas répondre à une convocation **du commandant**, c'est très grave, mon ami. p. 25

[2] Sans l'appui providentiel de la solide table **d'acajou** massif, Kakatika serait tombé devant les gardes. p. 47

[3] Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui **de palme** frais dans le canari. p. 76

Dans ces phrases, les compléments déterminatifs « du commandant », « d'acajou », « de palme » ne sont pas indispensables à la compréhension des phrases. La suppression de ces compléments déterminatifs ne nuit aucunement à la grammaticalité des phrases. Ainsi, « Ne pas répondre à une convocation, c'est très grave, mon ami. », « Sans l'appui providentiel de la solide table massif, Kakatika serait tombé devant les

gardes. », « Nanan, assois-toi, il y a du bon bangui frais dans le canari. » sont des phrases grammaticalement correctes.

Mais selon C.-J. Maqnain (1907, p. 16), « le complément déterminatif précise la signification du nom : on ne peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase. Exemple ; L'odeur de la ROSE est agréable. Rose est complément déterminatif du mot odeur. ». En effet, la phrase « L'odeur est agréable. » rend imprécise la nature de l'odeur. Le destinataire du message a besoin de savoir quelle odeur est agréable. Donc, du point de vue sémantique, le complément du nom « rose » n'est pas un terme facultatif dans la phrase « L'odeur est agréable. ». De même, dans *La carte d'identité*, Jean-Marie Adiaffi a employé des compléments déterminatifs non facultatifs. Les exemples ci-dessous sont illustratifs.

[4] Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit **de savoir** ce dont je suis accusé ? p. 5

[5] Je te dis d'enlever les menottes au prisonnier pour qu'il te donne un coup **de main**. p. 15

[6] Calmez-vous, je n'ignore pas la douleur **des parents** qui voient leur fillette violée. p. 51

[7] Monsieur Adé, je vous remercie de cette marque **d'attention**. p. 103

[8] Mais toutes les langues sont belles pour ceux qui les parlent, pour tous ceux dont c'est le moyen **de communication**. p. 104

[9] Excellent comédien, en un clin **d'œil**, il entra dans la peau **du personnage** chrétien. p. 91

Dans la phrase 4, le complément du nom « de savoir » qui complète le sens du nom « droit » est indispensable à la compréhension de la phrase. En effet, la phrase « Mais enfin, mon commandant, ai-je le droit ce dont je suis accusé ? » est agrammaticale. De même, dans la phrase 5, la suppression du complément du nom « de main » dénature le sens de la phrase. Sans ce complément du nom, le prisonnier, au lieu d'aider le garde à pousser la Jeep qui refuse de démarrer, va lui porter un coup de poing ou un coup de pied par exemple. Au niveau de la phrase 6, sans le complément du nom « des parents », la phrase « Calmez-vous, je n'ignore pas la douleur qui voient leur fillette violée. » est agrammaticale, car la proposition relative « qui voient leur fillette violée » est privé d'antécédent indispensable à la compréhension de la phrase. Pour ce qui est de la phrase 7, le complément du nom « d'attention » est indispensable puisque la phrase « Monsieur Adé, je vous remercie de cette marque » manque de précision, puisque le lecteur ne sait pas de quelle marque il s'agit. Dans la phrase 8, le complément du nom « de communication » est non facultatif parce que toute langue est un moyen de communication. De ce fait, dire que « Mais toutes les langues sont belles pour